



02 MAI 2023

APPEL A CANDIDATURE AGENT DE CONTRÔLE DU DOPAGE

Agents de contrôle du dopage

Les agents de contrôle de dopage (ACD) sont qualifiés conformément aux standards internationaux en matière de contrôle de dopage, spécialement commissionnés à cet effet par l'Agence dans le cadre d'un contrat établi entre les deux parties.

Lancement de l'appel à candidature

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) lance une formation des ACD dans les villes suivantes : Rabat (Homme), Casablanca (Homme), Fès (Homme & Femme), Meknès (Homme & Femme), Khénifra (Homme & Femme), Agadir (Homme & Femme), Tanger (Homme & Femme), Tétouan (Homme & Femme), Oujda (Homme & Femme), Laayoune (Homme & Femme).

Profil recherché :

- Avoir un Diplôme dans le domaine médical ou paramédical ;
- Être capable de communiquer efficacement, tant verbalement qu'à l'écrit, dans la langue nationale, française, et anglaise (niveau de base) ;
- Posséder les capacités nécessaires et être suffisamment à l'aise pour livrer le message de façon claire aux personnes impliquées dans la procédure de contrôle ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et dans des conditions contraignantes ;
- Avoir un intérêt marqué pour les questions antidopage et l'intégrité du sport ;
- Avoir des connaissances du Code mondial antidopage et des Standards internationaux est un atout ;
- Être prêt à se déplacer avec ses propres moyens de transport hors sa ville de résidence et être disponible surtout les week-ends et les jours fériés ;
- Être en mesure d'interagir professionnellement avec des sportifs et leur personnel d'encadrement en leur témoignant du respect et sans être intimidé ;
- Respecter la confidentialité des informations.

Les candidats doivent soumettre leur candidature par email à l'AMAD à l'adresse contact@amad.ma au plus tard le **17 Mai 2023** avec les pièces suivantes :

1. CV
2. Copie de la CINE
3. Copie des diplômes
4. Tout document justifiant l'expérience

Dates à retenir

- Le 17 mai 2023 : Date limite de soumission / sélection sur dossier ;
- Le 22 Mai 2023 : envoi des convocations et des documents de travail à consulter avant la formation ;
- Le 25 mai 2023 : arrivée des candidats (l'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'AMAD) ;
- 26 & 27 Mai 2023 : formation

